



Le 16/09/2024

Charte de participation au réseau PEnSERA²

Charte rédigée en septembre 2024

Ce document présente le réseau, ses valeurs et les modalités de participation au réseau.

Présentation du réseau

Le réseau PEnSERA² accueille aujourd'hui plus d'une vingtaine d'accompagnatrices et accompagnateurs pédagogiques exerçant dans une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il fait suite au réseau PEnSERA, né en 2009, et s'est constitué en association de loi 1901 en 2020. Avec des contextes professionnels dans l'enseignement supérieur très variés (écoles d'ingénieurs, universités publiques et privées, etc.), les participants au réseau partagent tous la mission principale d'accompagner les enseignants du supérieur dans l'enrichissement de leurs pratiques pédagogiques et, indirectement, dans l'amélioration de la qualité des apprentissages des étudiants.

L'association PEnSERA² a pour objet principal de contribuer au développement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur, notamment :

- en offrant un espace de développement professionnel, de partage et d'analyse des pratiques aux accompagnateurs pédagogiques œuvrant dans l'enseignement supérieur
- en contribuant à la dynamique au niveau régional, mais également sur les plans national et international, autour des questions de pédagogie dans l'enseignement supérieur.

Périmètre du réseau

Toute personne ou institution impliquée dans l'enseignement supérieur au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Principes de fonctionnement du réseau

Le réseau se réunit environ huit fois par an dans les différents établissements partenaires. Les thématiques de travail sont choisies collectivement par les participants au réseau (par exemple : analyse approfondie des enseignements, modalités d'apprentissage et d'évaluation, approche par compétences, posture d'accompagnement, métier d'accompagnateur pédagogique, etc.). Les animations des journées sont assurées par les membres du réseau, à tour de rôle, dans leurs institutions respectives. Les frais de déplacement, éventuellement de nuitée, et de restauration sont à la charge des participants ou de leur établissement.

La participation au réseau, ce sont aussi parfois des échanges par mail entre deux réunions pour solliciter par exemple un avis, une référence bibliographique, un modèle...

Il arrive également au réseau d'organiser des événements nationaux autour des thématiques liées à l'actualité du métier d'accompagnatrice et d'accompagnateur pédagogique dans l'enseignement supérieur. Les participants se mobilisent pour être partie prenante de l'organisation et de l'animation des journées.

Engagement des membres du réseau

Les participants s'engagent à participer à chaque réunion, dans la mesure du possible. Le calendrier est généralement fixé pour toute l'année lors de la dernière réunion en juin/juillet, ou lors de la première réunion en septembre. Il est en tout cas attendu des participants qu'ils préviennent les organisateurs en cas d'absence, et ce, suffisamment en amont de la réunion. Ceci reste vrai pour les demi-journées à distance. De même, s'il est nécessaire de partir avant l'heure de fin, il est impératif de prévenir les organisateurs en amont de la rencontre.

Lors des réunions, les participants s'engagent à avoir une posture active dans les activités proposées, à participer aux animations et à partager les valeurs d'écoute et de bienveillance portées par le réseau.

Les valeurs de PEnSERA²

Les membres du réseau PEnSERA² se retrouvent sur les éléments suivants :

Des valeurs qui nous rapprochent

- une posture d'accompagnement non prescriptive
- un soutien au développement personnel et professionnel de l'enseignant (zone proximale de développement...)
- une écoute active en toute confidentialité
- une analyse croisée des situations pédagogiques
- un triptyque cohérent et indissociable *formation - accompagnement - valorisation*
- un appui constant sur la littérature scientifique du domaine.

Des tensions à équilibrer

En tant qu'accompagnateurs pédagogiques, nous travaillons en permanence dans une posture équilibrée, en tenant compte des demandes de l'institution et du respect de la confidentialité auprès des enseignants accompagnés :

- avec une attitude (de neutralité) bienveillante,
- en proposant des défis raisonnables,
- en maintenant une implication distanciée,
- et une réactivité constante.

Modalités d'adhésion

L'adhésion peut être individuelle ou institutionnelle. L'adhésion institutionnelle marque le soutien d'un établissement à la démarche de développement professionnel de ses accompagnateurs pédagogiques au sein du réseau PEnSERA². Mais la participation reste un engagement individuel, on ne participe pas pour représenter son établissement.

Chaque accompagnateur pédagogique doit :

- adhérer aux buts de l'association en signant et datant la charte de participation au réseau PEnSERA²
- soumettre une demande motivée (voir ci-dessous) à la Collégiale, qui seule a droit d'accepter ou de refuser une adhésion, et ce, dans un délai de 2 mois
- s'acquitter de la cotisation annuelle (au travers d'une cotisation institutionnelle ou individuelle).

Il est possible de participer à quelques réunions avant de s'engager.

Montants par an :

- 180 € pour une adhésion institutionnelle (incluant 3 adhésions individuelles)
- 15 € pour une adhésion individuelle

Contacts : collégiale@pensera2.domainepublic.net

Pour plus d'informations sur l'association, vous pouvez consulter les statuts disponibles à cette adresse : <https://pensera2.fr/>

Demande motivée d'adhésion

La demande motivée doit comporter :

- les raisons pour lesquelles la demande d'adhésion est formulée
- ce que vous comptez puiser au sein du réseau
- ce que vous pensez pouvoir apporter au réseau

Une demande d'adhésion sera plus favorablement reçue si elle est étayée, argumentée. Cette demande peut prendre la forme que vous voulez : lettre, vidéo, portfolio, BD, chanson, podcast, spectacle, etc. Pour la taille, un recto verso A4 ou une vidéo d'une minute et demie est un bon ordre de grandeur.

Signature de la charte

Date :

Signature :